

LE TRI ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN VERRE

Les emballages en verre sont des pionniers du tri et du recyclage !

On les trie depuis 1974 et ils sont aujourd'hui recyclés à 88%

Ils représentent près de 50% en poids des emballages ménagers en France



En 30 ans, le poids des emballages en verre a été réduit

Ces emballages utilisent juste ce qu'il faut de matière pour assurer la conservation et la protection du produit



L'économie circulaire des emballages en verre est une économie de proximité !



260 km en moyenne séparent les points de collecte des usines de recyclage.

95% des emballages en verre sont recyclés sur le territoire français dans

14 centres de traitement

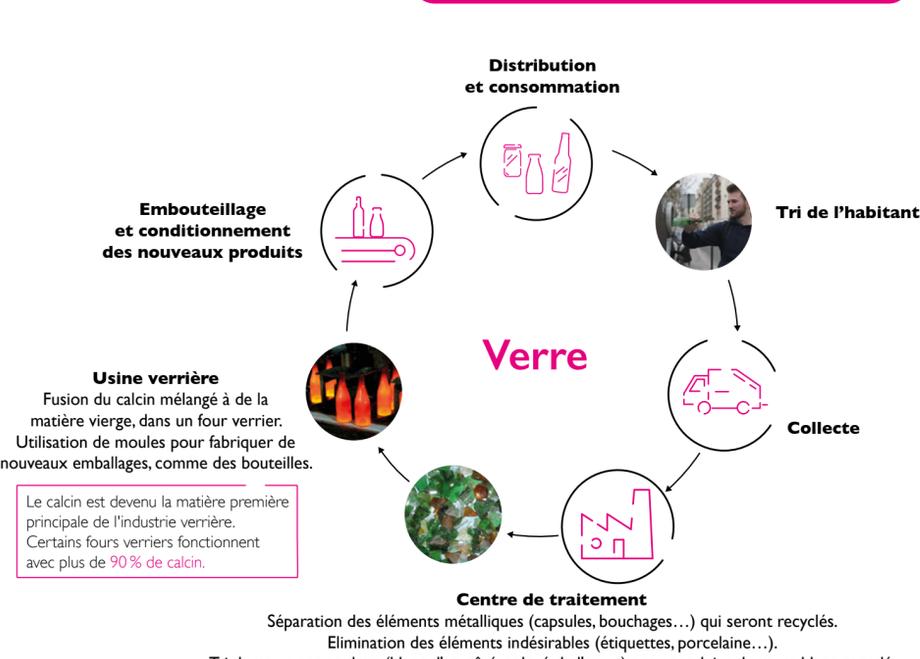
et

17 usines verrières

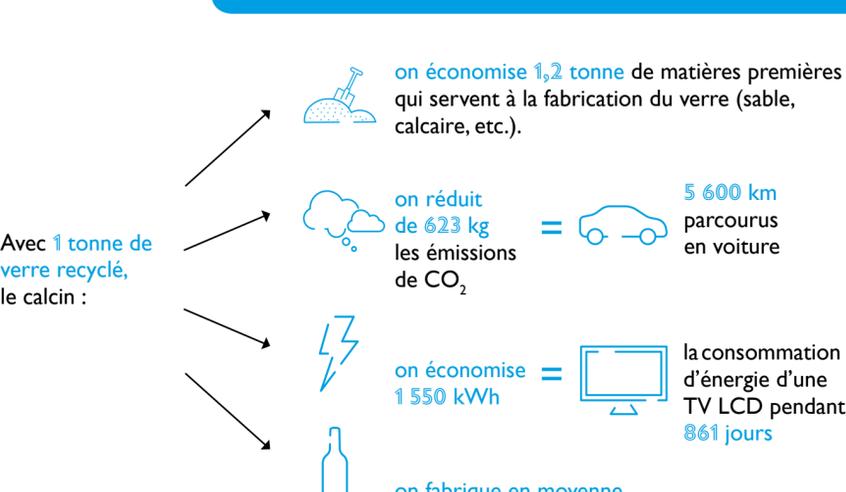


5% sont recyclés dans d'autres pays d'Europe.

Les étapes du recyclage des emballages en verre



Recycler les emballages en verre préserve les ressources naturelles et réduit notre impact sur la planète



Le recyclage des emballages ménagers en verre progresse

Évolution du taux de recyclage



En 2021, plus de 2 millions de tonnes d'emballages en verre ont été recyclées

Que faire pour recycler plus d'emballages en verre ?

Trier plus

Tous les emballages en verre se trient et se recyclent : les bouteilles mais aussi les flacons, les bocaux et les pots, même petits !



Seuls 6 Français sur 10 trient les emballages en verre de manière systématique alors qu'ils se recyclent parfaitement.

La vaisselle en verre cassée ou abîmée ne doit pas être déposée dans le bac de tri mais dans la poubelle des ordures ménagères.

Le verre culinaire a une composition chimique et une température de fusion différentes du verre d'emballage. Il est impossible de l'utiliser dans les fours verriers sans dégrader la qualité du verre produit.

Citeo et ses partenaires mobilisent les citoyens autour du geste de tri avec le mouvement « Trier, c'est donner ».

triercestdonner.fr !



Développer la collecte

Surtout en ville, en déployant des points de tri accessibles, visibles et nombreux.



On compte 205 000 points de collecte du verre en France. Cela représente 1 point pour 276 habitants.

Faciliter leur recyclage grâce à l'écoconception

Citeo accompagne les entreprises pour mettre en œuvre les bonnes pratiques :

- > Éviter les fermoirs en métal non magnétique, difficiles à séparer en centre de traitement.
- > Ne pas utiliser de matériaux infusibles (qui ne peuvent pas fondre) comme la céramique, le grès ou la porcelaine pour les bouchages notamment. Ils peuvent entraîner des défauts de qualité sur les nouveaux emballages fabriqués et des dégradations matérielles et des dégradations dans les fours verriers.
- > Utiliser des colles peu adhésives, qui s'éliminent facilement.

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits